

Info Marne

SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

Édito : les deux faces d'une même pièce	1
5 décembre 2024 : Fonction publique : jour de colère	2
3 décembre 2024 : Retraités, pas privilégiés	2
Reims - Arcelor Mittal : les salariés de Fos-sur-Mer et de Denain rejoignent ceux de Reims	2
SNCF : Préavis de grève maintenu le 11 décembre	3
Montmirail : Le KO chez Leader Price : un drame social en cours	3
Épernay : Pompiers de la Marne la fièvre monte	3
Chaumont : Assises régionales des services publics	4
Le champagne sous l'occupation : une histoire occultée	4
INDECOSA CGT : actualités juridiques	4
Élections TPE : On vote jusqu'au 9 décembre !	4



6 décembre 2024

#88

Édito : les deux faces d'une même pièce



La semaine qui s'achève marque un tournant dramatique pour le monde du travail, tant au niveau local que national. Dans la Marne, l'annonce des suppressions massives de postes résonne comme un coup de tonnerre, tandis qu'à Paris, la censure du gouvernement Barnier illustre l'échec d'une politique antisociale qui ne cesse de fragiliser notre tissu économique et social.

Dans notre département, ces suppressions de postes ne sont pas de simples statistiques. Ce sont des familles entières qui se retrouvent dans l'incertitude, des compétences précieuses qui risquent d'être perdues, et des territoires qui s'appauvrissent. Chaque emploi supprimé est une pierre retirée à l'édifice de notre économie locale, un nouveau coup porté à nos services publics déjà plombés, une atteinte supplémentaire à notre capacité collective à maintenir une vie sociale dynamique dans nos villes et nos villages.

La censure du gouvernement Barnier, après seulement trois mois d'exercice, n'est que la conséquence logique d'une politique obstinément tournée vers l'austérité et le mépris des classes populaires. Son budget, rejeté par l'Assemblée nationale, incarne parfaitement cette déconnexion entre les élites gouvernementales et la réalité du terrain. Pendant que nos concitoyens luttent pour maintenir leur pouvoir d'achat, que nos services publics craquent de toutes parts, le gouvernement persiste à protéger les intérêts des plus fortunés.

Ces deux événements ne sont pas déconnectés. Ils sont les deux faces d'une même pièce : celle d'un modèle économique à bout de souffle qui sacrifie l'humain sur l'autel de la rentabilité financière. Les suppressions d'emplois dans la Marne sont la traduction locale d'orientations nationales qui privilégient systématiquement les divisions.

Ghislain BRIDE, Secrétaire Général de l'UD CGT 51

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix
BP 11215

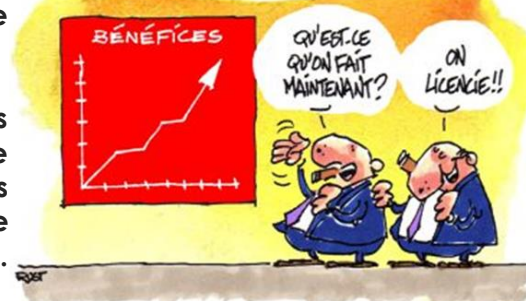
51058 Reims Cedex

Tél. 03 26 88 23 04

udcgt51@laposte.net

www.udcgt51.fr

C'EST JAMAIS ASSEZ !!



5 décembre 2024 :

Fonction publique : jour de colère



© Journal l'Union - 5.12.24

Jeudi 5 décembre 2024, une grève nationale de grande ampleur a mobilisé l'ensemble des trois fonctions publiques, nationale, territoriale et de la santé, pour dénoncer les projets du gouvernement et la stigmatisation des agents publics.

Ils s'opposaient entre autres au projet de Guillaume KASBARIAN, Ministre de la Fonction Publique, d'imposer trois jours de carence en cas d'arrêt maladie, plus une baisse de 10 % des indemnités, au prétexte d'une harmonisation avec le privé. Argument mensonger puisqu'en réalité, 75 % des salariés du privé sont couverts par leurs conventions collectives.

L'UFICT CGT du Grand Reims a récapitulé, pour quelques maladies courantes, les pertes de salaires liées aux annonces gouvernementales ([voir le site de l'UFICT CGT du Grand Reims](#)).

Les syndicats s'opposaient aussi aux milliers de suppressions de postes prévues en 2025, avec les 1,2 milliards d'économies envisagées dans la Fonction Publique par le Gouvernement. Les secteurs de l'éducation nationale, des territoriaux et de la santé, figurent parmi les plus impactés.

En plus de la Fonction Publique, les salariés du secteur de l'énergie étaient aussi appelés à la grève le 5 décembre.

Dans la Marne, la manifestation à Reims et le rassemblement à Châlons-en-Champagne ont réuni plus de 1 000 personnes. ([lire l'article de l'Union](#))

3 décembre 2024 :

Retraités, pas privilégiés

Mardi 3 décembre, les retraités étaient appelés à la mobilisation pour obtenir la revalorisation des pensions de retraite à hauteur de l'inflation. Depuis 2017, celle-ci a augmenté de 19,5 % alors que les pensions n'ont augmenté que de 13,6 %. Sur la période, les retraités ont perdu l'équivalent de trois mois de pension et jusqu'à 4,5 mois pour ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG en 2018 !

En France, 57 % des retraités touchent moins de 1 200 € par mois. Le gel des pensions est une remise en cause du code de la sécurité sociale.

La situation politique va probablement changer la donne puisque suite à la chute du gouvernement BARNIER, le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2025 est rejeté et les pensions des retraités devraient donc indexées au niveau de l'inflation, soit 2,2 % au 1^{er} janvier 2025.



A l'appel du Groupe des 9, ils étaient cinquante manifestants à Châlons-en-Champagne et Reims, une quarantaine à Epernay et Vitry-le-François. Des délégations ont été reçues par les autorités préfectorales qui ont réceptionné les pétitions revendiquant entre autres le rattrapage des pertes subies depuis 2017.

Reims - Arcelor Mittal :

Les salariés de Fos-sur-Mer et de Denain rejoignent ceux de Reims



Mercredi 4 décembre, jour de négociation du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (plan social) faisant suite à l'annonce de la restructuration, des délégations de sidérurgistes de Denain et de Fos-sur-Mer sont venues soutenir leurs collègues de Reims.

L'Intersyndicale a en effet décidé d'organiser la mobilisation à chaque réunion de négociation, afin de peser sur la direction. **De nouveaux temps forts auront lieu les 11 et 17 décembre, les 8 et 22 janvier 2025.** Les salariés se battent pour le maintien des sites de Reims et de Denain et le maintien des 136 emplois. La direction a présenté un ensemble de propositions jugées insuffisantes par l'intersyndicale.

Cette belle solidarité est venue souligner la colère et la détermination de salariés indignés par le cynisme d'une multinationale qui préfère sacrifier les emplois plutôt que de toucher aux dividendes de ses actionnaires, alors qu'ils ont bénéficié d'aides publiques.

Cette journée préparait aussi la grande journée nationale de mobilisation pour la sauvegarde de l'industrie et de l'emploi prévue le 12 décembre 2024. ([voir la vidéo des sidérurgistes en lutte](#)). **Une caisse de lutte est mise en place par l'UD.**

SNCF : *Préavis de grève maintenu* *Le 11 décembre*

La grève reconductible devrait débuter le 11 décembre au soir. Les syndicats des cheminots exigent un moratoire sur le démantèlement de Fret SNCF. Ils s'opposent aussi à l'ouverture à la concurrence et la filialisation dans le transport des voyageurs, notamment les TER.

Mercredi 4 décembre au matin, l'Intersyndicale a rencontré le Ministre des Transports, François DUROVRAY, qui a refusé de fixer un moratoire sur le démantèlement de Fret SNCF.

Rappelons que ce plan de démantèlement résulte d'une enquête ouverte par la Commission Européenne pour aides de l'État Français en faveur de Fret SNCF jugées illégales. Or, cette même Commission Européenne vient d'approuver une aide de l'État Allemand de 1,9 milliards d'euros en faveur de DB Cargo, la filiale de fret ferroviaire de la compagnie allemande Deutsche Bahn. Y aurait-il deux poids deux mesures au sein de l'Union Européenne ? **Le préavis est donc maintenu.**

Montmirail : *Le KO chez Leader* *Price : un drame social en cours*



Depuis le mois de septembre, les cinq salariés du Leader Price de Montmirail n'ont perçu aucun salaire et le magasin n'est plus approvisionné depuis plus de trois mois.

Ce point de vente a été racheté en juin 2024 par un franchisé pour la somme d'un euro. Ce rachat à bas coût s'est effectué dans cinq autres magasins, mettant en lumière la fragilité du réseau de distribution Leader Price. Ce rachat avait juste pour

but de vider les stocks en faisant un maximum de profits.

Le schéma est le même dans toute la France, notamment en Seine-Maritime et dans d'autres départements, où des enseignes similaires sont confrontées à de graves difficultés. Ces événements soulignent une tendance inquiétante : la précarité des emplois dans le secteur de la distribution.

Les conséquences sont dramatiques pour les cinq employés de Montmirail, qui se retrouvent sans revenus. Ils ne peuvent même pas prétendre au chômage, car, en l'absence de rupture de contrat, le droit à l'indemnisation leur est refusé.

Face à cette détresse, la CGT se mobilise. Nous avons déjà pris des mesures concrètes pour venir en aide aux salariés concernés. Nous les avons mis en relation avec un avocat pour les conseiller dans leurs démarches. Une cagnotte a été mise en place, afin de collecter des fonds pour les soutenir financièrement durant cette période critique et le Procureur de la République a été saisi.

La CGT appelle tous les travailleurs à la solidarité. Ensemble, nous devons dénoncer ce système qui met en péril les emplois et les revenus des salariés. Il nous faut agir pour protéger ceux qui, comme ces salariés de Montmirail, subissent les conséquences de décisions économiques irresponsables.

Epernay : *Pompiers de la Marne* *La fièvre monte*



Un Comité Social Territorial (CST) s'est tenu le 5 décembre au Centre d'Incendie et de Secours Mixte (CISM) d'Epernay. À l'ordre du jour, une baisse d'effectifs dans l'ensemble du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Marne, ainsi que l'expérimentation d'un troisième CISM à Reims sans effectif supplémentaire. Des dossiers cruciaux que la direction tenterait de passer en force, dans le contexte d'incertitude budgétaire pour l'ensemble des collectivités territoriales.

En réaction, le syndicat CGT du SDIS et celui des Autonomes ont appelé les personnels à un rassemblement au CISM d'Épernay...

Après plusieurs heures de confrontations, la direction est restée figée sur ses orientations budgétaires entraînant une baisse de pompiers, et par conséquent de graves atteintes aux demandes de secours pour la population.

Les syndicats rencontreront le Préfet le 9 décembre et le Président du Conseil Départemental le mercredi 11 décembre. L'occasion pour la CGT de présenter des pistes d'économie alternatives, comme celles concernant le train de vie de l'encadrement supérieur ou la place prépondérante de leurs tâches administratives au détriment du terrain ([voir Info Marne n°85](#)) ([Voir le reportage France 3](#)) ([Lire l'article de l'Union](#))

Chaumont : Assises régionales des services publics



Le Comité régional CGT du Grand-Est a organisé, le 3 décembre, une grande journée d'étude sur les services publics à Chaumont. Une centaine de participants venus des dix départements de la région, représentant les différents versants de la Fonction Publique, ont pu ainsi débattre des enjeux et préconiser des alternatives à la grande casse orchestrée par les gouvernements successifs.

La matinée a été consacrée à un état des lieux très complet de la région Grand Est, qui se distingue par l'importance de la ruralité et les très grandes disparités territoriales.

La table ronde qui s'est tenue l'après-midi a permis à des représentants du monde associatif et politique, d'échanger sur les principaux thèmes : santé, transports, énergie, éducation et de dessiner des convergences revendicatives. Comme l'a souligné une des intervenantes, « il n'y a pas d'industries sans services publics, il n'y a pas de services publics sans industries. » ([voir la vidéo](#))

Le champagne sous l'occupation : une histoire occultée

À voir sur le site de la CGT Champagne l'intéressante enquête sur le comportement des maisons de champagne pendant l'occupation.

« Les raisins du Reich », documentaire diffusé sur France 2, raconte comment les grandes maisons de champagne, sous la supervision du Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (CIVC) créé en 1941 par le sinistre René Bousquet, ont navigué entre commerce imposé, opportunisme, collaboration avec l'occupant nazie et silence... ([voir le site de la CGT champagne](#))

INDECOSA CGT : Actualités juridiques

La lettre d'actualités juridiques d'INDECOSA CGT (Information Défense des Consommateurs Salariés) porte sur le projet de loi visant à réguler le démarchage téléphonique et ses nuisances. Elle revient sur l'éligibilité aux aides gouvernementales des voitures électriques en fonction de leur impact environnemental. Elle nous apprend que la Cour de cassation a jugé qu'un client victime d'un faux conseiller bancaire, ne commettait pas de négligence grave et pouvait prétendre au remboursement par sa banque des virements frauduleux. ([lire la lettre d'actualités juridiques](#))

Elections TPE :

On vote jusqu'au 9 décembre !

